ORDRE DES AVOCATS
Barreau de Kinshasa/Matete
Le Secrétaire de l'Ordre

N/Réf. : BKM/SEC/PAK/373/2019

Kinshasa, le 24 décembre 2019

A Maître NDUKUMA ADJAYI Kodjo
Avocat Près la Cour d'Appel
KINSHASA/MATETE

Cher Confrère,

Concerne : Notification V/Inscription au Tableau de l'Ordre du Barreau de Kinshasa/Matete

J'ai l'avantage de vous notifier votre inscription au Tableau de l'Ordre du Barreau près la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete, suivant décision n° 055 T/CO/BKM/2019 du Conseil de l'Ordre, intervenue le lundi 23 décembre 2019.

Je vous invite à vous présenter au siège du Barreau situé dans l'enceinte de la Concession de la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete, 4ème Rue, Quartier Résidentiel, à Kinshasa/Limete pour l'accomplissement des formalités préalables au retrait de la décision et au renouvellement du serment d'Avocat.

Avec mes vives et sincères félicitations, je vous prie de croire, Cher Confrère, à l'assurance de mes sentiments confraternels.

Votre tout dévoué,

Maître ABAYA KOY Pepe
Secrétaire de l'Ordre

Siège du Barreau : Concession Cour d'Appel de Kinshasa/Matete, 4ème Rue, Quartier Résidentiel, Kinshasa/Limete (RDC) ;
E-mail : barreaukinshasamatete1@yahoo.fr ; conseildel'ordre@barreaukm.org ; Site : www.barreaukm.org N° compte bancaire : Afriland First Bank Cd 02013437701-30 ; caisse de solidarite 02013437703-24 FBNBANK 84001-23032270501-16 ; caisse de solidarité : 00112040003902 RAW-BANK 01014891101-48 EQUITY BANK 0001800023000162012008 6 Secretariat : (+243)15129307- (+243) 850115310-(+243) 840986220 ; BP 10330 Kin I. Bâtonnier : 0998727222-0815080771-0898932533 ; Doy. Prés. Bon Fonct° de la Just et Protect° de la Profes. : 0998163137-0813250090 ; V/Doy. et Vice-Prés discipline : 0998131298-0813631237 ; Vice-Prés.Etudes, Rech, Informat°, Doc et Publicat° : 0998313352-0815144650 ; Prés. BCG : 0999925306-0897779940 ; Prés. Sports et loisirs : 0851906826- 0991657400 ; Sec. de l'Ordre Adjoint : 0815045949-0898235834 ; Prés. Soc. Cult et du Genre : 0815006879-0999499081 ; Vice-Prés. Soc. Cult et du Genre : 0816517400 ; Vice-Prés. Adm et Stages et Vice-Prés. Sports et loisirs : 0816997985-0896147011 ;Prés. Etudes, Rech, Informat°, Doc et Publicat° : 0815151664-0898549346 ; Prés. Adm et Stages : 0997023066-0840113330 ; Sec. de l'Ordre : 0998671772-0898649398 ; Trés. de l'Ordre : 0813723392-0852270056-0998928136 ; Prés. Relat. Extérieures 0813663800-0998746115.

ORDRE DES AVOCATS

Barreau de Kinshasa/Matete

Le Conseil de l'Ordre

DECISION N° 055 T/CO/BKM/2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-troisième jour du mois de décembre ;

Le Conseil s'est réuni pour statuer sur la demande d'inscription au Tableau de l'Ordre du Barreau près la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete introduite par Maître NDUKUMA ADJAYI Kodjo ;

Attendu que la demande du récipiendaire remplit les conditions requises par l'article 21 de l'Ordonnance-loi n° 79/028 du 28 septembre 1979 portant organisation du Barreau, du Corps des Défendeurs Judiciaires et du Corps des Mandataires de l'Etat ;

Par ces motifs,

Le Conseil de l'Ordre,

Vu l'Ordonnance-loi n° 79/028du 28 septembre 1979 portant organisation du Barreau, spécialement en ses articles 7, 21, 22, 23 et 24 ;

Vu la loi organique n° 13/011-B du 11 avril 2013 portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'Ordre judiciaire ;

Vu la décision n° 1/CNO/RMAE/1998 du 19/02/98 du Conseil National de l'Ordre des Avocats portant création de deux Barreaux dans la Ville de Kinshasa ;

Vu la lettre de transmission à l'Office du Procureur Général du double de dossier des pièces réglementaires visées à l'article 47 du Règlement Intérieur Cadre ;

Le Procureur Général requis pour ses avis préalables, ne s'est pas conformé aux prescrits de l'article 26 de l'Ordonnance-loi n° 79/025 du 28 septembre 1979 portant organisation du Barreau ;

Le Conseil de l'Ordre passe outre et décide l'inscription au Tableau de l'Ordre des Avocats du Barreau près la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete de Maître NDUKUMA ADJAYI Kodjo ;

Ainsi décidé, le 23 décembre 2019, à la réunion du Conseil de l'Ordre du Barreau de Kinshasa/Matete, à laquelle siégeaient : Maître MUTSHEMBE WEMBO Emile, Doyen du Conseil de l'Ordre, Maître NGOY KYUNGU Benjamin, Vice-Doyen du Conseil de l'Ordre, Maître LIDINGA BONGI Jean de Dieu, Maître MBIKAYI MUAMBA Elie, Maître ODIMULA TSHETWE Natalya, Maître NDJOKO NYAMI Roger, Maître KABEMBA YEMWENI Éric et Maître KABAKA KWETUKWENDA Augustin, Membres du Conseil de l'Ordre.

Fait à Kinshasa, le 24 décembre 2019

POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME,

Maître ABAYA KOY Pépé

Secrétaire de l'Ordre

Siège du Barreau : Concession Cour d'Appel de Kinshasa/Matete, 4ème Rue, Quartier Résidentiel, Kinshasa/Limete (RDC) ;
E-mail : barreaukinshasamatete1@yahoo.fr ; conseildel'ordre@barreaukm.org ; Site : www.barreaukm.org N° compte bancaire : Afriland First Bank Cd 02013437701-30 ; caisse de solidarité 02013437703-24 FBNBANK 84001-23032270501-16 ; caisse de solidarité. : 00112040003902 RAW-BANK 01014891101-48 EQUITY BANK 00018000230001620120086 Secrétariat : (+243)15129307- (+243) 850115310-(+243) 840986220 ; BP. 16330 Kin I. Bâtonnier : 0998727222-0815080771-0898932533; Doy. Prés. Bon Fonct° de la Just et Protect° de la Profes, : 0998163137-0813250090; V/Doy. et Vice-Prés discipline : 0998131298-0813631237, Vice-Prés.Etudes, Rech, Informat°, Doc et Publicat° : 0998313352-0815144650; Prés. BCG : 0999925306-0897779940 ; Prés. Sports et loisirs : 0851906826- 0991657400 ; Sec. de l'Ordre Adjoint : 0815045949-0898235834 ; Prés. Soc, Cult et du Genre : 0815006879-0999499081 ; Vice-Prés. Soc, Cult et du Genre : 0816517400 ; Vice-Prés. Adm et Stages et Vice-Prés. Sports et loisirs : 0816997985-0896147011 ;Prés. .Etudes, Rech, Informat°, Doc et Publicat° : 0815151664-0898549346 ; Prés. Adm et Stages : 0997023066-0840113330 ; Sec. de l'Ordre : 0998671772-0898649398 ; Trés. de l'Ordre : 0813723392-0852270056-0998928136 ; Prés. Relat. Extérieures 0813663800-0998746115.